

Notre équipe

- 1 Directeur / 1 Cheffe de service
- 1 Educateur Spécialisé coordinateur
- 1 Monitrice Educatrice
- 3 Accompagnants Educatif et Social
- 1 psychologue
- 1 Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- 2 Surveillants de nuit



Ouverture du DIVA

Accueil de jour :

du lundi au jeudi de **9h30 à 16h30**
et le vendredi de **9h00 à 13h30**

Modalité hébergement :

Logement composé de six appartements
ouverts 365j/365

Dispositif d'Insertion vers la Vie

Cigalières

[n.f.] Terrains fertiles,
ensoleillés, accueillant
de nombreuses cigales

Accueillir et accompagner

L'association s'est organisée en DAME (dispositif d'accueil médico-éducatif) afin de favoriser l'inclusion, les liens et partenariats et fonctionner de manière souple et réactive dans l'intérêt premier des bénéficiaires accueillis.

La notion de Handicap

« Identité et singularité » avant la notion de handicap. Nous considérons au sein de Cigalières que le handicap est une représentation sociale

De la notion d'inclusion vers celle d'inscription

Notre priorité est que les personnes que nous accompagnons ou accueillons puissent bénéficier à la hauteur de tout un chacun de la vie citoyenne et sociale. Ouvrir les structures afin de ne pas créer des lieux fermés et repliés est un engagement de Cigalières. Ainsi, au mot « inclusion » nous préférons le mot « inscription » qui prend en compte la singularité de tous et l'environnement ciblé.

La participation de TOUS

Cigalières s'interroge sur la notion de participation et de collaboration des usagers et des proches aidants. Travailler ensemble se travaille !



ouvert ? 27 chemin auberge
de la jeunesse
30900 Nîmes



04.66.21.20.07
07.81.03.89.48



diva@galaxie-vega.fr



www.cigalieres.fr



Pour qui ?

Jeunes majeurs en situation de handicap maintenus en IME au titre de l'amendement « Creton ».

Notification MDPH requise :
Notification Foyer de vie
Notification amendement
« creton »

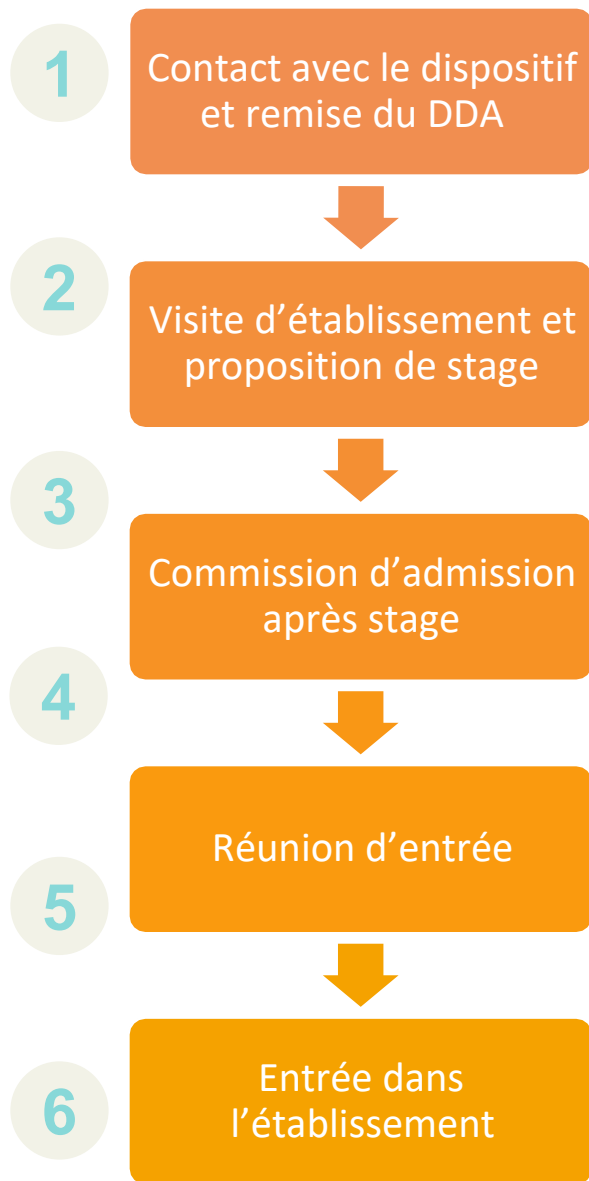
Modalités d'accueil

6 logements de type P2 sur résidence sécurisée.
Accompagnement 7j/7 24H/24

Accueil de jour au sein d'une structure adulte de type Foyer de Vie.



Procédure d'admission



Le DIVA

« s'autoriser à prendre le temps »

Ce dispositif a été pensé pour fluidifier les parcours de vie des jeunes adultes en situation de handicap maintenus en IME au titre de l'amendement « Creton ». En effet, il propose de créer une passerelle spécifique au sein d'une structure pour adultes en situation de handicap (Foyer de vie).

Cette passerelle permet de créer un espace de transition en cohabitation avec d'autres adultes en proposant une expérimentation à l'autonomie et au "vivre ensemble" en parallèle d'un accompagnement des familles adapté.

Ce dispositif a pour ambition d'inventer un nouveau mode d'accompagnement pour les jeunes adultes en favorisant l'inclusion des jeunes dans une structure pour adultes en situation de handicap afin d'affiner leurs besoins et demandes en vue d'une orientation dans un établissement pour adulte.

L'accompagnement au sein du DIVA doit permettre aux jeunes adultes de passer cette étape de vie charnière – qu'est le passage du monde des enfants à celui des adultes – de manière plus facile, que ce soit sur le plan psychologique, familial, administratif ou de la vie quotidienne.